

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 29 Novembre 2023

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 29 Novembre 2023 à 20 h 30, à la salle du Conseil, sous la présidence de M. DAMERVAL Georget, maire. Messieurs PEIFFER Pierre, PAGES Kévin et BEC Jean-Louis, Mesdames SENEGAS Sarah et REYNES Stéphanie étaient excusés. Monsieur COLSON Régis a accepté la fonction de secrétaire de séance. Madame BOUHIER Séverine,, secrétaire, assistait à la réunion.

- **Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 26 octobre 2023 :**

Le compte rendu transmis aux conseillers a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

- **Ajout à l'Ordre du Jour :**

Monsieur le Maire demande à ce qu'un point soit rajouté à l'ordre du jour : Nomination du référent déontologique. Le conseil accepte à l'unanimité.

- **Nomination du référent déontologique de la commune :**

Monsieur le Maire indique qu'un référent déontologique doit être nommé pour la commune. Ce dernier peut être le même que la communauté de communes Muse et Raspes et que le SIVOM. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et une délibération sera prise.

- **Nomination des référents de la commune pour le PNRGC :**

Monsieur le Maire rappelle que suite aux changements de statuts du Parc des Grands Causses, de nouveaux référents sont à nommer. Messieurs COLSON Régis et PEIFFER Pierre se présentent respectivement comme titulaire et suppléant. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve et une délibération sera prise.

- **Chèques CADHOC :**

Monsieur le Maire rappelle que des chèques CADHOC sont offerts aux employés municipaux présents au 31 Décembre et propose de les augmenter de 150 € à 165 €. Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité. Une délibération sera prise.

- **Loi APER :**

Monsieur le Maire indique qu'il est demandé à la commune, une liste d'endroits, déjà artificialisés susceptibles d'accueillir des énergies renouvelables. Le Conseil Municipal, après recherche ne voit aucun terrain disponible adapté sur la Commune.

- **Achat terrain :**

Monsieur le Maire rappelle que la commune, dans le projet assainissement doit acquérir le terrain situé près de la cabine téléphonique. Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de l'acquérir à 2 € le m² et une délibération sera prise.

- **Infos Communauté de Communes Panneau Pocket :**

Monsieur le Maire indique que la Communauté de Communes demande à faire passer des informations sur le Panneau Pocket de la commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne diffuser que les informations relatives à la commune sur cette application.

- **Avancement des travaux :**

Assainissement : Monsieur le Maire indique qu'il y a un peu de retard au niveau des bassins et que tout sera terminé fin décembre. Il faudra aussi chercher un prestataire pour l'entretien de la STEP.

Salle Polyvalente : Fin des travaux prévue mi-janvier.

- **Remplacement de l'agent technique :**

Pierre BOUDES ne pouvant reprendre son poste d'agent technique, pour raison de santé, monsieur le Maire indique qu'un appel à candidature sera mis en place en début de printemps pour son remplacement. Du nouveau matériel sera nécessaire pour le bon fonctionnement de ce poste.

- **Organisation du Téléthon :**

Monsieur le Maire indique que, la Salle Polyvalente n'étant pas terminée, l'accueil du Téléthon se fera à la mairie le 9 décembre 2023

- **Demande de stage Découverte :**

Une demande de stage a été déposée en Mairie. Le Conseil valide cette demande et Madame FABRE Claudine est désignée comme tutrice.

QUESTIONS DIVERSES :

- Visite du Député : Monsieur ROUSSET sera présent sur le village le 4 Décembre.
- Point info Séniors : Convention passée par le Département avec Vabres l'Abbaye.

Séance levée à 21h35